



COMMISSION SPORTIVE 89 (CD 89 de Basket Ball)

Procès-verbal n° 6 – Saison 2015 / 2016

Le mercredi 6 juin 2016 à 19h30 à Monéteau (Club house)

Présents : Mme BEROUDIAUX Sylvie (secrétaire administrative)

Mrs BERNARD Didier, DARLOT Jean Pierre, LECOT Reynald, RENARD Laurent, ROUALET Cyril, TAFFINEAU Didier et THÉLÉMAQUE Didier.

Excusé(e)s : Mmes RIBAU COURT Véronique, PLAT Delphine, CHANAMBEAU Sylvie

Mrs BORSATO Yves, BROUILLARD Sylvain, CHAXEL Gilles, TAHALY Sofiane et LEGROS Sébastien

Invité(e)s : Mme BADIN Françoise, M. TISSIER Michel.

Le Président de la Commission Sportive 89, Didier THÉLÉMAQUE ouvre la séance.

1. Point sur les championnats

- Matches non joués, en litige, forfaits et feuilles de matches manquantes.

Voir tableau **annexe 1**

Les matches en forfait engendrent automatiquement une amende au club fautif (montant dans les dispositions financières). Il en va de même pour les feuilles non reçues dans les délais (au plus tard le jeudi midi suivant le match).

- La Commission sportive a vérifié l'ensemble de la liste des rencontres en litige. Elle offre aux clubs la possibilité de régulariser en renvoyant avant jeudi 09 juin à 12h au plus tard, les documents ou les informations manquantes.
Passé ce délai, les sanctions sportives et financières seront appliquées tel que indiqué sur l'annexe 1.

2. Point sur le Challenges et les « Final Four » U11 M et F

- Le Challenge de l'Amitié aura lieu à Pont sur Yonne. Les désignations ont été faites par le répartiteur. FBI étant fermé, il est demandé au secrétariat de compléter le tableau et de prévenir les arbitres concernés.
- Les « FINAL FOUR » U11 masculins et féminines auront lieu à Briennon sur Armençon. La CDO est mobilisé pour que les jeunes arbitres en formation soient présents. Cette manifestation sera également l'occasion de validé leur examen. Il est demandé au secrétariat de faire parvenir l'affiche du programme de la journée aux clubs de la mettre sur les supports de communication. De prévenir par mail et téléphone les jeunes arbitres convoqués pour cette manifestation.

3. Point sur les championnats 89 et 89/58

La Commission sportive a validé les champions de chaque catégorie qui seront honorés lors de notre Assemblée Générale du 17 juin à Avallon.

- Elle confirme qu'il faut également honorer les clubs du 58 lorsque ceux-ci sont 1^{er} du championnat 89/58. Il est décidé de faire un diplôme interdépartemental dans chaque catégorie concernée
- La Commission demande à la Commission Mini-basket de désigner nominativement les champions en U11 masculins et en U11 féminines (play-off ou championnat ?) pour la saison 2015-2016.

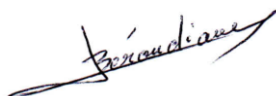
4. Préparation saison 2016-2017

- La commission souhaite n'avoir qu'un seul champion dans chaque catégorie (et plus par poule) pour la nouvelle saison.
- Elle demande à la commission mini-basket d'appliquer la règle des brûlés (4 joueurs) lorsqu'un club présente plusieurs équipes dans la même catégorie.
- La reprise des championnats en U13 et U15 est conditionnée par la reprise des championnats ligue et surtout par les phases qualificatives. Dans la mesure du possible, il sera également programmé des phases qualificatives départementales permettant de définir les poules par niveau. Les championnats ne reprendront officiellement que vers le 5 novembre.

5. Questions diverses.

- Si un club est forfait général (2 forfaits de rencontres dans le championnat) dès la phase aller dans une championnat aller-retour, il aura la possibilité, sur sa demande et en accord avec les clubs adverses, de faire les autres rencontres amicalement. Il lui sera possible d'intégrer une autre phase de championnat si les conditions le permettent. (joueurs supplémentaires)

Sylvie BEROUDIAUX



Secrétaire de séance

Didier THELEMAQUE



Président Com. Sportive 89